

dent, du Vice-Président et du Secrétaire-Trésorier et le tout a été trouvé exact et dans un ordre parfait.

Les intérêts du fonds de Charité ont été distribués aux Institutions de Charité.

La Caisse des Retraites des Employés continue à fonctionner à la satisfaction et des Directeurs et des Employés.

Nous sommes heureux de constater que le nombre d'emprunteurs sur suretés collatérales a augmenté considérablement, ce qui est une preuve que le public apprécie de plus en plus les avantages que la Caisse offre à ses emprunteurs.

Avant de terminer notre présent rapport nous sommes heureux d'offrir à tous nos employés, nos remerciements pour leurs soins assidus à bien remplir leurs charges respectives.

Le tout humblement soumis.

E. W. MÉTHOT,
Président.

Québec, 19 juin 1899.